

"brèves"

infos municipales de Rully

La municipalité a dressé son bilan à mi-parcours et répondu aux interrogations

Merci aux rullyotines et aux rullyotins qui ont participé à la réunion publique de mi-mandat qui s'est tenue le 21 septembre à la salle des fêtes.

Qu'avons-nous fait en trois ans (et demi) ? Pour moi et pour toute l'équipe municipale, il était important de confronter les promesses à la réalité et de le faire devant vous.

Dans quelle mesure avons-nous appliqué le programme sur lequel nous avons été élus en 2008 ? En en reprenant les différents chapitres, nous avons, je crois, tout abordé. De la continuité des projets engagés par l'équipe précédente à la mise en œuvre des projets nouveaux.

Une quinzaine de personnes ont pris la parole pour poser des questions et débattre, permettant d'approfondir une présentation générale de l'action municipale que nous avons voulue complète mais pas trop détaillée pour laisser du temps à la discussion sur les sujets qui intéresseraient le plus l'assemblée. Ceux-ci furent nombreux, témoignant de l'intérêt porté à la vie du village et à la chose publique.

Ces quelques lignes ne peuvent suffire pour redonner les réponses aux interrogations ou restituer les commentaires qui ont porté tant sur des questions d'orientation générale que sur la gestion financière ou les choix techniques. Le Journal municipal donnera, comme chaque début d'année, les précisions voulues sur le bilan et les orientations budgétaires. Vous y retrouverez notamment pourquoi et comment nous pouvons mener de front des travaux importants et des acquisitions foncières nécessaires à l'amélioration des équipements publics sans charger lourdement la commune en emprunts.

De nombreux autres sujets ont été abordés. Citons le traitement des déchets et le problème des mauvaises odeurs provenant du Centre d'enfouissement situé dans la forêt de Chagny (SMET), l'ADSL à la Plaine, le projet de chaufferie bois centralisée, sa rentabilité écologique et économique, les économies d'électricité et les énergies renouvelables, les transferts de compétences à la Communauté d'agglomération du Grand Chalon, leurs avantages (accès aux crèches...), les charges, la perte d'indépendance des communes, les contreparties et les garanties, les travaux de voirie et d'amélioration des réseaux qui ont du mal à suivre les besoins, sans oublier les dessertes agricoles et viticoles, les problèmes d'érosion qui restent à régler (Rabourcé, Remenot), les problèmes de stationnement et de circulation, la piste cyclable, les travaux d'entretien des bâtiments communaux, la restructuration de l'école et de la mairie, l'accessibilité, le toit de l'église, les locaux pour les associations, les actions et les projets culturels et patrimoniaux, le projet intergénérationnel et le maintien au village des personnes âgées devenant dépendantes, l'action sociale, l'entraide et l'action du CCAS et des bénévoles, la prévention en santé, la difficulté à trouver les bonnes réponses face aux incivilités répétées, les vols et le rôle de la Gendarmerie, le maintien des Services publics (la poste), le marché de proximité et les questions environnementales, la recherche de foncier pour l'installation d'un maraîcher, l'installation et les problèmes de locaux des artisans ...

Ces questions trouvent en partie des réponses satisfaisantes, complètes ou partielles, avec des projets qui aboutissent et des projets en cours, ouvrent parfois sur des pistes lointaines, hors de portée ou ne dépendant pas de la commune, mais elles sont en permanence ouvertes, formant le vaste chantier qui fait l'intérêt et la difficulté de la vie municipale.

Je mesure le travail accompli par ceux qui nous ont précédés et, malgré les difficultés économiques actuelles et à venir, je reste enthousiaste quant aux projets en cours et ceux qui restent à mener, en pensant que nous apportons notre contribution, à notre échelle, à la transformation progressive de notre monde vers plus de respect des humains et de la nature et l'espoir d'un mieux vivre ensemble.

François Lotteau





Quelques nouvelles de l'action du CCAS

les décors et menus réalisés
par les enfants de la Garderie
et de l'école



• Repas des Anciens, le 16 octobre

Martine Jacquart-Brossard a accueilli les convives en témoignant de la vie du village. A Rully, une valeur n'a pas disparu : discrète et efficace, la solidarité est pratiquée spontanément et sans sollicitation. L'équipe du CCAS adresse ses remerciements et ses félicitations à celles et ceux qui aident et échangent quelquefois simplement avec leurs voisins ou amis.

Le repas du CCAS était placé cette année sous le signe de l'Afrique. Adama Dembelé, musicien burkinabé, a présenté l'activité de l'école de la seconde chance dont il s'occupe dans la banlieue de Ouagadougou. Le décor a été réalisé avec la collaboration des élèves de l'école et des enfants de la garderie. Merci à eux et au personnel qui les a encadrés.

C'était superbe.

Les repas ont été préparés par Passion Cuisine, entreprise rullyotine. Chacun a pu apprécier la qualité des mets.

Le CCAS remercie les généreux donateurs pour les bouteilles de vin offertes.

Un grand merci à M. Dubuis et à sa fille pour leur participation à cette soirée.

Les doyens de la journée étaient M^{me} Gaudillat et M. Siraudin. Les doyens de la commune, qui n'ont pu être présents, M^{me} Mignotte (94 ans) et M. Jadot (91 ans) n'ont pas été oubliés.

• **Prévention Santé** : Cette année a été mis en place un atelier équilibre afin de prévenir les chutes. Cette action a pu se concrétiser grâce à l'implication de la Mutualité de Bourgogne, du Conseil général, MSA RSI. Une quinzaine de personnes participent. D'autres ateliers sont envisagés : la mémoire, les médicaments, l'alimentation.

• **Un nouveau membre du CCAS** : Monsieur Christian PICARD est entré au Bureau du CCAS. Il pourra faire le lien avec les Restos du Cœur à Chagny, dont il fait partie.

• **Une nouveauté** : La rencontre avec les familles par la distribution d'un cadeau de bienvenue aux nouveau-nés de Rully.



le griot Adama et le Maire



l'équipe en cuisine



les doyens

Projet intergénérationnel



une acquisition en vue

Une opportunité s'offre à nous, l'acquisition de la Maison Thouard. Ce bâtiment nous permettrait d'aménager des logements, d'installer le Club de l'Age d'Or et d'envisager à plus long terme la construction de plusieurs petits appartements de plain pied, pour les personnes âgées, sur le terrain attenant, à proximité immédiate de la place Sainte-Marie.



Une vente

La Municipalité met en vente ce bâtiment, situé Place Sainte-Marie. Renseignement en mairie.



Le lavoir d'En-bas

C'est un bien curieux édifice. Caché au fond du Jardin d'En-bas, où coule la Thalie maintenant visible au bout de l'allée des platanes, ce lavoir vient enrichir notre patrimoine d'un nouvel élément. La restauration d'un bâtiment utilitaire et populaire demande autant d'attention et de soin que celle d'un monument plus prestigieux, si l'on veut respecter l'ouvrage et ceux qui l'ont construit, la mémoire et les connaissances qu'il renferme. Il arrive même que ce soit long et difficile, mais je crois que nous y sommes parvenus. Tout a commencé par une observation minutieuse et un relevé exact et précis. Ce fut le travail de Monsieur Fraysse, architecte, qui ensuite a établi le programme des travaux. Tout n'est pas achevé, mais le lavoir a retrouvé sa toiture et la part la plus importante des maçonneries a été restaurée grâce au travail bénévole d'Hubert Guyot.

Des lavoirs, le patrimoine communal en comptait déjà deux, intéressants à d'autres titres, mais celui-ci, le plus petit, méconnu de beaucoup de rullyotins, cachait sous son état très dégradé et sa modeste apparence, une étrange particularité. Sa toiture, en tuiles mécaniques jaunes de Saint-Romain-des-Illes, ce qui est devenu rare et que nous avons tenu à conserver, est supportée par des poteaux en bois ronds entiers. Cet usage d'un matériau brut donne l'impression d'une construction faite sans beaucoup de moyens, presque l'œuvre d'un amateur. Pourtant, la taille des pierres du bassin et l'ensemble des maçonneries sont de la même qualité que celles des autres lavoirs et seul un charpentier de métier peut être capable de tailler des assemblages dans des bois ronds et tordus. Le goût de l'époque pour une esthétique rustique est peut-être la raison du choix des matériaux, plus que l'économie de moyens. Nous sommes peut-être en présence d'un choix volontaire (ce lieu était privé et appartenait au château) dans le style campagnard, tel qu'il s'est développé depuis le Hameau de la Reine à Versailles jusque dans les parcs parisiens de la fin du 19^e siècle, époque de notre lavoir.

Il fallait en tout cas respecter cette particularité. Pour cela nous avons fait appel à un charpentier spécialisé dans la construction de charpentes originales en bois naturels, Mourad Manesse, installé à Verdun-sur-le-Doubs avec son association «Bois de brin», orientée sur la formation en insertion. Ses qualités humaines et professionnelles ont permis d'obtenir le résultat que nous pouvons admirer aujourd'hui. J'espère que le lavoir d'En-bas sera respecté dans son nouvel usage de témoin du passé et de décor, comme il l'a été dans sa restauration, pour l'agrément de tous.

François Lotteau



Travaux école maternelle/ mairie : le calendrier est respecté.

Depuis les vacances de Toussaint, les sanitaires sont opérationnels. Un accès provisoire sécurisé est aménagé, pendant la période de fin des travaux. En effet, il reste moins d'un mois de travaux à la maternelle pour terminer les deux salles de classe, les entrées et vestiaires, le bureau des ATSEM ainsi que l'isolation de la façade et la pose des stores extérieurs.

Dès la mi-décembre, le réemménagement débutera. L'installation définitive, dans les nouveaux locaux, se fera à la reprise des vacances de Noël.

Début janvier 2012, les travaux pourront démarrer au rez-de-chaussée de la mairie, les deux salles de classes étant libérées. Cinq mois de travaux suivront, le temps de restructurer les locaux pour créer un accueil secrétariat, le bureau du maire, le bureau du secrétaire général et la salle d'honneur. En juin, on procédera aux aménagements extérieurs pour l'accessibilité.



Rénovons nos logements, pour un habitat de qualité !

Grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH Plaine Sud et Côte Chalonnaise), notre commune bénéficie d'une part d'aides financières majorées pour la réhabilitation des logements et d'autre part, de conseils administratifs et techniques gratuits pour les habitants. Portée par le grand Chalons et l'ANAH, cette opération se fixe pour objectif d'aider les propriétaires à améliorer le confort et la qualité des logements privés anciens, occupés ou vacants.

Une aide aux travaux pour un logement économe et écologique (*)

L'amélioration des performances thermiques des logements est une des priorités de ce programme. Les travaux permettant des économies d'énergie (chauffage, isolation, menuiseries, ventilation...) sont subventionnés à hauteur de 20% ou 35% selon vos ressources et peuvent bénéficier d'une Aide de Solidarité Ecologique de 1 600 € de l'ANAH, de 500 € du Grand Chalons et de 500 € du Conseil Général.

Et toujours, des aides pour des logements confortables et accessibles

Si l'OPAH propose des solutions pour améliorer le confort et la sécurité des logements ou pour les adapter à la perte d'autonomie des ménages, elle peut également intervenir pour les logements locatifs ou les logements vacants dégradés.

N'hésitez pas : conseil et assistance sont gratuits pendant l'OPAH

URBANiS est une équipe de spécialistes de l'habitat, chargée d'apporter les conseils techniques, administratifs et financiers et d'accompagner les personnes ayant un projet de travaux et souhaitant étudier les possibilités de bénéficier du dispositif d'OPAH.

(*) sous conditions

Accueil et contact

Mardi 13 décembre,
Mairie de Rully, de 16 h à 18 h.

Et à partir de 2012, tous les jeudis, de 10 h à 13 h, à la mairie de Givry.

Pour toute information,
contacter URBANiS,
Animateur, 7, Rempart
Saint-Pierre - 71100
CHALON-SUR-SAONE -
Tél. 03 85 93 27 29



Le site internet : <http://www.mairierully.fr/>

Comme vous pouvez le constater, le site municipal fait peau neuve. Dans un premier temps, nous avons privilégié la convivialité de la page d'accueil, ainsi que les actualités communales, ou encore l'annonce des manifestations.

En cliquant sur la rubrique "Infos municipales", un nouvel onglet "Actualités rullyotines" vous donne accès aux articles du Journal de Saône-et-Loire concernant notre commune (historique sur plusieurs semaines). De plus, un lien vous permet de consulter l'information du Grand Chalon.

Prochaine étape : mise en valeur de notre village, présentation thématique des associations locales. Vous pouvez nous faire part de vos remarques, souhaits... par courriel : mairie.rully@wanadoo.fr.

PLU

Le plan local d'urbanisme de la commune de Rully adopté en conseil municipal le 19 septembre 2011 est opposable depuis le 3 novembre 2011. Cela signifie que l'instruction des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme se font désormais sous l'égide du nouveau plan local d'urbanisme. Le dossier complet est consultable en mairie aux horaires d'ouverture habituels, vous pouvez également nous interroger par téléphone au 03 85 87 20 32 ou par courriel à l'adresse suivante mairie.rully@wanadoo.fr.

"Rully, village des roses"

Après deux campagnes de plantations au centre du village, le projet s'étend dans plusieurs quartiers. Fin septembre, des équipes de bénévoles ont donné rendez-vous (messages dans les boîtes aux lettres) **aux habitants de la Plaine, Vésignot et Agneux**, pour repérer des emplacements de plantations. L'accueil a été très favorable et des volontaires se sont manifestés pour participer activement à ce projet. Après la préparation des massifs par les employés municipaux, une plantation d'environ 300 rosiers sera effectuée fin novembre par l'ensemble des bénévoles. Tous ceux qui sont enthousiasmés par ce projet sont invités à rejoindre, **les 1^{er} et 3^e lundis du mois**, la quinzaine de Rullyotins déjà à l'œuvre depuis 2 ans. La Société d'horticulture de Chalon, rencontrée récemment, nous communiquera le programme de ses activités. Avec eux, nous pourrions organiser des cours de taille de rosiers, des visites de pépinières, de villages fleuris... **Rejoignez l'équipe de bénévoles.**



Agenda des manifestations

Samedi 26 novembre	Salle polyvalente, à 20 h 30 - Soirée humoristique, proposée par le Comité des Fêtes, Rire avec JeanPire et Balou
Samedi 3 décembre	Loto du CCAS : salle polyvalente, à 20 h
Mardi 6 décembre	Salle des fêtes, à 19 h, Théâtre, Histoire du Tigre de Dario Fo, par la compagnie CHAPIRO, à partir de 7 ans. Entrée libre pour les enfants et les parents invités par leurs enfants.
Dimanche 11 décembre	Église de Rully, à 16 h - Concert de musique espagnole classique et contemporaine : à la guitare, Salvador GRECO ; au violon, Cécile MULLER - Entrée libre.
Vendredi 16 décembre	Salle polyvalente - Arbre de Noël du Judo
Samedi 17 décembre	Salle polyvalente, à 15 h - Arbre et spectacle de Noël offerts aux enfants de 0 à 12 ans, par le Comité des Fêtes
Samedi 17 décembre	Salle polyvalente, salle inférieure Arbre de Noël du Tennis
Samedi 14 janvier 2012	Près de la salle polyvalente (lieu exact à préciser) Fête du sapin (brûlage), proposée par le Comité des Fêtes.

Infos diverses

A tous les lecteurs de la Bibliothèque,

Nous rappelons qu'il existe un service de portage à domicile de livres lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer, quelle que soit la durée de votre empêchement.

Un service régulier a lieu tous les 1^{er} jeudis du mois. N'hésitez pas à appeler la bibliothèque (03 85 87 17 98) **aux heures de permanences** : mardi-vendredi 16 h 30 - 18 h • mercredi 16 h - 18 h • samedi 10 h 30 - 11 h 30.

A votre service

Samira AALI, écrivain public, employé par la Communauté d'Agglomération Le Grand Chalon vous offre une large gamme de services, une aide à la compréhension, une aide rédactionnelle sur mesure, une aide au remplissage d'actes administratifs ou un conseil sur des sujets complexes.

Permanence les 1^{er} lundis du mois, à la mairie de Rully, de 8 h 30 à 12 h. ecrivain.public.chalon@orange.fr.

Du 18 au 27 nov.

Chez vous, **Les Porteurs de rêves** : A la tombée du jour, trois porteurs de rêves viennent chez vous chanter une berceuse pour vos enfants (de 0 à 10 ans). C'est magique, simple et gratuit. Inscription close.

Dès janv. 2012, à Rully

Cécile Muller, Professeur diplômé DEM de violon, Etudes supérieures au conservatoire de Lausanne, Licence de musique, Master d'enseignement, vous propose **des cours de musique** : violon, piano et éveil musical.

Pour tout renseignements : 06 63 26 71 08.

Poubelles sur la voie publique

Pour l'agrément de tous, veuillez penser à ne pas laisser vos poubelles sur la voie publique entre deux ramassages.

